



SIKOV

SCHWEIZERISCHE INFORMATIONEN-KONFERENZ
OEFFENTLICHER VERWALTUNGEN

COSIAP

CONFERENCE SUISSE DE L'INFORMATION
DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

COSIAP

CONFERENZA SVIZZERA DELL'INFORMAZIONE
NELLE AMMINISTRAZIONI PUBBLICHE

Berne, le 17 mai 2010

Aux membres de la COSIAP

Voyage d'études à Vienne du 2 au 5 septembre 2010

Madame, Monsieur,
Chers collègues,

Par la présente, nous avons le plaisir de porter à votre connaissance le programme du voyage d'études à Vienne planifié de longue date, qui aura lieu

du 2 au 5 septembre 2010.

Le programme figure à l'annexe 2. Quelques points sont encore en suspens, mais il apparaît d'ores et déjà que cette escapade sera palpitante et des plus variées. M. Hansruedi Moser, secrétaire de la COSIAP, et M. Dieter Rumpel, spécialisé dans l'organisation de manifestations, ont minutieusement préparé ce voyage et vous accompagneront bien entendu tout au long du périple.

D'après les derniers calculs, les frais s'élèveront à **1'290 francs** pour un nombre minimum de 25 participants. Le nombre de participants est limité à 30 en raison des places disponibles dans les avions et les hôtels.

Le prix indiqué comprend :

- Le vol niki / airberlin Zurich-Vienne-Zurich en classe économique, taxes et surtaxe kérosène comprises
- 3 nuits en chambre double à usage individuel à l'hôtel « am Konzerthaus », avec buffet petit-déjeuner
- Repas du soir de 3 plats au restaurant Figlmüller le 2.9.2010 (boissons non comprises)
- Repas du soir dans une taverne (« Heurigen ») le 4.9.2010 (boissons non comprises)
- Visite de la ville avec guide local le 4.9.2010
en langue allemande et française
- Transferts en car selon programme
- Accompagnement par Group Worldspan (Dieter Rumpel)

Délai d'inscription : vendredi 25 juin 2010

Dès cette date, nous devons réserver définitivement les vols et les chambres d'hôtel, sous peine de frais d'annulation élevés. Votre inscription doit donc être considérée comme définitive.

Frais d'annulation: jusqu'au 31 juillet 2010 : 50 % du prix du voyage ;
dès le 1er août 2010 : 100 % du prix du voyage

Le transfert de l'inscription à un autre nom pourra se faire gratuitement jusqu'au 31 juillet 2010. Dès le 1er août 2010, tout changement de nom sera soumis aux conditions d'annulation précitées.

L'assurance annulation et frais de voyage est l'affaire des participants.

Et à présent, ne tardez pas à nous envoyer votre inscription ! A cet effet, veuillez remplir le bulletin ci-joint et le renvoyer par courriel, d'ici au vendredi 25 juin 2010, à l'adresse suivante :

hansruedi.moser@bk.admin.ch

Les personnes inscrites recevront ultérieurement le programme détaillé, un bulletin de versement et les documents de voyage. En espérant que ce voyage suscitera un vif intérêt, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers collègues, mes salutations les plus cordiales.

COSIAP/SIKOV
Le président:



Dagobert Cahannes